

LIGUE DE DÉVELOPPEMENT DU BASSIN U04 À U17



LIGUE DE DÉVELOPPEMENT DU BASSIN

Table des matières

Table des matières

1.	Application des règlements	3
2.	Catégories et formats de jeu.....	3
3.	Ballons	3
4.	Nombre de joueurs	4
5.	Réservistes et gestion des effectifs	4
6.	Remplacements substitutions durant le match)	5
7.	Personnel d'équipe	6
8.	Équipement des joueurs	7
9.	Les arbitres.....	8
10.	Durée des matchs.....	9
11.	Feuilles de match.....	10
12.	Calendrier, annulations et reprises	11
13.	Classement	11
14.	Règles du jeu	12
	14.1 Coup d'envoi	12
	14.2 Hors-jeu	13
	14.3 Coups francs	13
	14.4 Remises en jeu	13
	14.5 Coup de pied de but	14
	14.6 Dégagement du ballon par le gardien	15
15.	Discipline et sanctions	16
16.	Festival d'ouverture et festival de fermeture	17
17.	Cas non prévus	18
18.	Conclusion	18
	Annexe A - Cadre des compétitions U09 à U17	19
	Annexe B – Gestion du rapport de force entre les équipes.....	20
	Annexe C – Aide-mémoire U09-U10	21
	Annexe D – Aide-mémoire U11-U12	22

RÈGLEMENTS – LIGUE DE DÉVELOPPEMENT DU BASSIN

1. Application des règlements

Le présent cahier de règlements s'applique à l'ensemble des activités estivales de la Ligue de développement du Bassin pour les catégories U04 à U17.

La Ligue est avant tout une ligue récréative axée sur le plaisir de jouer, le développement des joueurs et des joueuses, ainsi que sur un environnement respectueux, sécuritaire et inclusif.

Les Lois du jeu de la FIFA, telles qu'adoptées par Soccer Canada et appliquées par Soccer Québec et l'ARSRY, s'appliquent intégralement, sauf dispositions spécifiques prévues au présent cahier de règlements.

Aux fins d'interprétation du présent document, l'utilisation du genre masculin est employée sans discrimination et désigne autant les femmes que les hommes.

Documents de référence (à titre de soutien uniquement)

Les documents ci-dessous peuvent être consultés à titre de soutien et d'accompagnement par les entraîneurs et intervenants. Ils visent à faciliter la compréhension et l'application des règlements de la Ligue :

- [Guide de fonctionnement – Catégories U04 à U08](#)
- [Présentation de la Ligue de Développement du Bassin \(U09 à U17\)](#)
- [Guide de l'entraîneur local \(U09 à U17\)](#)

Ces documents sont fournis à titre indicatif et ne remplacent pas les présents règlements officiels de la Ligue.

2. Catégories et formats de jeu

- U04 à U06 : Soccer à 4
- U07 à U08 : Soccer à 5
- U09 à U10 : Soccer à 7
- U11 à U12 : Soccer à 9
- U13 à U17 : Soccer à 11

3. Ballons

- U04 à U08 : Taille 3
- U09 à U13 : Taille 4
- U14 à U17 : Taille 5

4. Nombre de joueurs

Soccer à 4 (U04 à U06)

- Maximum de 4 joueurs sur le terrain (aucun gardien)
- Minimum de 3 joueurs pour débiter un match

Soccer à 5 (U07-U08)

- Maximum de 5 joueurs sur le terrain, incluant le gardien
- Minimum de 4 joueurs pour débiter un match

Soccer à 7 (U09-U10)

- Maximum de 7 joueurs sur le terrain, incluant le gardien
- Minimum de 5 joueurs pour débiter un match

Soccer à 9 (U11-U12)

- Maximum de 9 joueurs sur le terrain, incluant le gardien
- Minimum de 6 joueurs pour débiter un match

Soccer à 11 (U13 à U17)

- Maximum de 11 joueurs sur le terrain, incluant le gardien
- Minimum de 7 joueurs pour débiter un match

5. Réservistes et gestion des effectifs

Pendant la saison régulière, les équipes peuvent compléter leur effectif à l'aide de joueurs ou joueuses provenant d'une autre équipe de la même catégorie uniquement, lorsque disponible. Cette mesure vise à favoriser la participation et le bon déroulement des activités.

Conformément aux règlements de la Ligue, il est strictement interdit d'utiliser des joueurs provenant d'une catégorie inférieure, ainsi que toute personne non inscrite officiellement au club pour la saison en cours.

Il est toutefois permis de compléter une équipe avec des joueurs ou joueuses provenant d'une autre équipe de la même catégorie, à condition que ces derniers ne jouent pas au même moment. Pour les catégories masculines, il est également possible d'intégrer des joueuses provenant de catégories féminines de niveau et d'âge équivalents, afin de favoriser la participation et d'assurer la tenue des rencontres.

Principes de gestion des réservistes

Afin d'assurer une gestion équitable et cohérente :

- Toute demande de réserviste doit passer par l'entraîneur-chef, et non directement par les joueurs ou parents ;
- Le nombre de réservistes par match (pas plus de 2 remplacements sur le banc) ;
- Les entraîneurs doivent prioriser leurs propres joueurs pour le temps de jeu et les positions ;
- Une rotation des réservistes est attendue afin d'éviter de solliciter toujours les mêmes joueurs.

Les entraîneurs sont responsables de la gestion et du retour des chandails utilisés par les réservistes.

Adaptations possibles (contexte récréatif)

Dans un esprit de développement et de participation, certaines adaptations peuvent être convenues entre les équipes :

- Une équipe en manque de joueurs peut, avec l'accord de l'adversaire, recevoir des joueurs prêtés pour permettre la tenue du match ;
- Les équipes peuvent convenir de jouer avec des effectifs réduits (ex. 9 contre 9 ou 7 contre 7 selon les catégories et situations) ;
- Pour les catégories U13 à U17, les matchs sont normalement disputés sur des terrains de soccer à 11 (disposant de deux terrains de soccer à 7). Ainsi, lorsque les effectifs des deux équipes le justifient, une entente entre les entraîneurs peut permettre de disputer la rencontre en format réduit (ex. 7 contre 7).

Tournoi de fermeture

Lors du festival de fermeture, aucun réserviste ne sera autorisé, afin de garantir l'équité et le caractère compétitif de cet événement de fin d'année.

6. Remplacements substitutions durant le match)

Les remplacements sont illimités avec l'autorisation de l'arbitre.

Ils peuvent être effectués lors des arrêts de jeu suivants :

- d'une rentrée de touche en faveur de l'équipe effectuant le remplacement
- d'un coup de pied de but
- après un but
- à la mi-temps
- lors d'une blessure (joueur blessé seulement).

Tous changement doit être demandée à l'arbitre central ou à l'arbitre assistant le plus près de vous. Il est fortement recommandé de prévoir vos changements à l'avance.

Les remplacements doivent s'effectuer à la ligne centrale. Le joueur entrant doit attendre que le joueur remplacé ait complètement quitté le terrain avant d'y pénétrer.

7. Personnel d'équipe

Il n'y a pas de limite formelle au nombre d'entraîneurs et assistants pouvant être inscrits ou présents au banc. Toutefois, afin d'assurer un encadrement cohérent, sécuritaire et conforme aux pratiques usuelles dans les ligues de soccer, le nombre privilégié est d'un **maximum de trois (3) membres du personnel d'encadrement par équipe**.

Il est également obligatoire que toutes les personnes présentes au banc soient dûment inscrites sur la feuille de match.

Tous les entraîneurs/assistants doivent :

- être affiliés correctement ;
- être enregistrés dans Spordle ;
- respecter les règlements de la Ligue.

Les entraîneurs/assistants doivent :

- adopter un comportement respectueux envers les arbitres, joueurs et spectateurs ;
- limiter leurs interventions à l'encadrement technique ;
- éviter toute contestation abusive.

Tout comportement antisportif pourra entraîner une expulsion du terrain ou du banc.

Encadrement sur le terrain (U04 à U08 seulement)

Dans les catégories U04 à U08, Les entraîneurs de l'équipe peut être présent sur le terrain afin d'accompagner les joueurs et soutenir l'encadrement pédagogique durant les activités ludiques. Durant la portion match, nous autorisons la présence un (1) entraîneur pour les trois (3) premiers matchs de la saison afin d'accompagner les joueurs.

Cet entraîneur doit en tout temps éviter d'interférer avec le déroulement du jeu et respecter les consignes du responsable de terrain.

Un entraîneur doit obligatoirement être présent au banc avant qu'un éducateur puisse intervenir sur le terrain.

À l'exception du festival de fermeture, où des arbitres officiels sont assignés pour les catégories U07 et U08, aucun entraîneur n'est autorisé à être sur le terrain lors des matchs.

8. Équipement des joueurs

Tous les joueurs doivent porter un équipement conforme aux Lois du jeu de la FIFA ainsi qu'aux règlements de la Ligue. Voir Loi 4 : Équipement des joueurs – Lois du jeu de la FIFA

8.1 Équipement obligatoire

Le Club fournit l'uniforme officiel (chandail de match, short et bas). Les joueurs doivent obligatoirement porter cet uniforme lors des matchs.

Pour être admissible à participer à un match, le joueur doit également porter l'équipement suivant :

- Protège-tibias obligatoires, portés sous les bas ;
- Chaussures de soccer appropriées (crampons moulés ou vissés selon les surfaces autorisées).

8.2 Bijoux et objets dangereux

- Aucun bijou n'est permis (incluant mais sans s'y limiter : chaînes, bracelets, boucles d'oreilles, bagues, montres, piercings visibles).
- Le recouvrement des bijoux avec du ruban adhésif n'est pas autorisé.
- Tout objet jugé dangereux par l'arbitre doit être retiré avant l'entrée sur le terrain.

8.3 Lunettes et protection oculaire

- Les lunettes de prescription sont permises uniquement si elles sont de type sportif ou de sécurité.
- Elles doivent être en matériau sécuritaire (plastique ou équivalent incassable) et sans armature métallique rigide.
- L'arbitre peut refuser l'accès au terrain si l'équipement est jugé dangereux.
- Il est conseillé d'avoir une confirmation de votre optométriste si la lunette est en plastique, ce qui serait accepté.

8.4 Casquettes et couvre-chefs

- Le port de la casquette est interdit pour tous les joueurs, à l'exception du gardien de but.
- Le gardien de but peut porter une casquette souple, sans éléments rigides (sans bouton ni visière dure), et uniquement avec l'autorisation de l'arbitre.
- Aucun autre couvre-chef n'est permis, sauf exception médicale approuvée.

8.5 Gardien de but

Le gardien de but peut porter :

- un pantalon de sport ou survêtement ;

- des genouillères (si nécessaire) ;
- des vêtements distinctifs approuvés par l'arbitre.

8.6 Sécurité et autorité de l'arbitre

- L'arbitre est le seul responsable de juger la conformité de l'équipement.
- Tout joueur dont l'équipement est jugé non conforme ou dangereux ne pourra pas participer au match tant que la situation n'est pas corrigée.
- La sécurité des joueurs prime en tout temps.

9. Les arbitres

Les matchs sont dirigés par des arbitres désignés selon les catégories :

- U09 à U10 : 1 arbitre central ;
- U11 à U12 : 2 arbitres utilisant le système « à l'américaine », agissant à la fois comme arbitres centraux et assistants ;
- U13 à U17 : 1 arbitre central et 2 arbitres assistants.

Les catégories U04 à U08 sont encadrées par les éducateurs dans un contexte d'initiation et de mini-matchs. Les catégories U09 à U17 sont disputées dans un cadre officiel régi par les Lois du jeu de la FIFA et dirigé par des arbitres assignés. À l'exception du festival de fermeture, où des arbitres officiels sont également assignés pour les catégories U07 et U08.

L'arbitre constitue l'autorité officielle du match. Son autorité et l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés par les Lois du jeu débutent dès son entrée sur le terrain et se poursuivent jusqu'à la fin de sa présence sur le site. Ses décisions concernant le jeu sont finales.

L'arbitre veille en tout temps à la sécurité des joueurs, avec jugement, impartialité et discernement.

À noter que les arbitres assignés à la Ligue de développement du Bassin sont principalement des arbitres mineurs en développement, certains vivant leurs premières expériences d'arbitrage. Ils sont encadrés par la direction de l'arbitrage dans leur progression.

Dans ce contexte, il est attendu de tous les participants (joueurs, entraîneurs et spectateurs) de faire preuve de respect, de retenue et de compréhension afin de favoriser un environnement d'apprentissage sécuritaire et positif pour tous.

9.1 Conditions d'affiliation et responsabilités

Pour être assigné à un match, tout arbitre doit :

- avoir suivi une formation récente reconnue par Soccer Québec ;
- être affilié et inscrit sur Spordle ;
- avoir pris connaissance des règlements de la Ligue ;

- appliquer les Lois du jeu de la FIFA avec jugement et sécurité.

L'arbitre doit porter un chandail distinct de celui des équipes afin d'assurer une identification claire.

9.2 Blessures et arrêt de jeu

Lorsqu'un arbitre interrompt le jeu pour une blessure, le joueur concerné doit obligatoirement quitter le terrain. Le jeu ne peut reprendre tant que le joueur blessé n'a pas quitté le terrain.

9.3 Pouvoirs disciplinaires

L'arbitre a l'autorité exclusive de :

- sanctionner les fautes ;
- expulser tout joueur, entraîneur, assistant ou spectateur ayant un comportement antisportif, dangereux ou irrespectueux ;
- interrompre ou arrêter un match si la sécurité ou le bon déroulement de la rencontre est compromis.

Toute expulsion ou incident doit faire l'objet d'un rapport disciplinaire rédigé par l'arbitre.

Absence d'arbitre assigné

En l'absence d'un arbitre officiel assigné, les équipes sont invitées à maintenir la rencontre lorsqu'une personne peut être désignée d'un commun accord entre les équipes pour officier le match (ex. : entraîneur, assistant ou parent bénévole) et assurer un encadrement minimal de la rencontre.

Dans ce cas :

- Le match doit tout de même être joué (aucune reprise ne sera effectuée en cas d'absence d'arbitre).
- La direction de l'arbitrage (arbitrage@soccerchambly.com) doit être avisée le plus rapidement possible de l'absence de l'arbitre afin d'assurer le suivi approprié. Parallèlement, les feuilles de match des deux équipes doivent être complétées, photographiées et transmises à cette même adresse.

10. Durée des matchs

- U04 à U08 : durée variable selon les activités et objectifs pédagogiques du club
- U09-U10 : 2 x 25 minutes
- U11-U12 : 2 x 30 minutes
- U13-U14 : 3 x 25 minutes
- U15-U17 : 2 x 40 minutes

Une pause maximale de cinq (5) minutes est accordée entre chaque demie.

11. Feuilles de match

La gestion des matchs s'effectue obligatoirement par le biais de la plateforme [Spordle Play](#).

Pour les catégories U04 à U08, la feuille de match consiste uniquement en une prise de présence en ligne. Il n'est pas nécessaire de l'imprimer. Cette procédure permet au club d'assurer le suivi de la participation et de maintenir un portrait à jour des présences.

Pour les catégories U09 à U17, chaque équipe doit :

- compléter sa feuille de match dans Spordle avant le match.
- imprimer une version papier de la feuille de match.
- remettre cette feuille à l'arbitre avant le début de la rencontre.

Tous les joueurs ainsi que les membres du personnel d'équipe présents au match doivent être inscrits sur la feuille de match avant le début de la rencontre. Un joueur qui n'est pas inscrit sur la feuille de match avant le coup d'envoi n'est pas admissible à participer au match. Seuls les joueurs dûment inscrits à une équipe et apparaissant sur la feuille de match officielle sont admissibles aux rencontres.

Un joueur en retard doit avoir été inscrit sur la feuille de match avant le début de la rencontre et doit attendre un arrêt de jeu avant d'entrer sur le terrain avec l'autorisation de l'arbitre.

L'arbitre valide la feuille de match, les joueurs et le personnel de l'équipe (validation des photos dans Spordle accessible par téléphone).

Dans le cas exceptionnel où une équipe n'aurait pas la feuille de match imprimée, une feuille blanche vierge doit être utilisée et complétée de façon lisible avec les informations essentielles, incluant notamment le numéro du match, la date, le nom de l'équipe et son adversaire, la liste des joueurs avec leur numéro de chandail ainsi que le personnel d'équipe avec, pour chaque personne, le numéro de passeport, le prénom et le nom. Cette situation doit demeurer exceptionnelle et ne devrait pas se produire régulièrement. Si cette situation est observée de façon récurrente, des suivis pourront être effectués auprès des équipes concernées.

À la fin du match, l'arbitre est responsable :

- d'inscrire le résultat officiel ;
- d'indiquer les sanctions disciplinaires, lorsque requis ;
- de joindre les photos des feuilles de match dans Spordle ;
- d'ajouter toute information pertinente dans Spordle.

Les entraîneurs doivent valider les informations inscrites sur les feuilles de match à la fin de la rencontre. Une fois la feuille de match validée et fermée, aucune modification ne pourra être effectuée.

En cas de problème technique avec Spordle, veuillez d'abord consulter le [Centre d'aide de Spordle](#). Si le problème persiste, vous pouvez communiquer avec la direction administrative du club à da@soccerchambly.com.

12. Calendrier, annulations et reprises

L'horaire de la Ligue est disponible sur Spordle ([Ligue de Développement du bassin](#)).

Dans une optique de continuité des activités et considérant la courte durée de la saison, les activités (entraînements et matchs) sont maintenues autant que possible, beau temps mauvais temps. Il est donc rare que les activités soient annulées uniquement en raison de la pluie ou de la température.

Toutefois, si les conditions rendent les terrains impraticables ou compromettent leur intégrité, une fermeture peut être décidée afin d'assurer la sécurité des participants et de préserver la qualité des surfaces à long terme.

Lorsqu'une annulation est nécessaire, celle-ci est communiquée par les canaux officiels suivants :

- [Facebook](#), [Instagram](#) et [site web](#) (au plus tard à 16h)
- Notification via Spordle envoyée au personnel d'équipe

Les reprises de matchs sont ajoutées dans Spordle dès que possible et sont planifiées, selon les disponibilités, les vendredis ou les dimanches.

Tout match annulé dans les trois (3) semaines précédant le festival de fermeture ne pourra pas être repris au cours de la saison, considérant la fin de celle-ci. Après cette période, aucune reprise ne sera possible et les matchs non joués seront considérés comme annulés sans reprise.

Veuillez-vous référer à la [procédure d'annulation du club](#).

13. Classement

La Ligue de développement du Bassin est une ligue à vocation récréative axée sur le plaisir, la participation et le développement des joueurs.

Catégories U04 à U12

Pour les catégories U04 à U12, aucun classement officiel n'est compilé au cours de la saison régulière. Le système de points, lorsqu'utilisé, l'est uniquement à titre indicatif pour le suivi et la motivation des équipes, sans incidence sur un classement officiel.

Catégories U13 à U17

Pour les catégories U13 à U17, un classement est tenu durant la saison régulière. Celui-ci est utilisé à des fins administratives et de suivi, mais demeure sans aucun impact sur le tournoi de fin de saison, lequel est organisé dans un esprit de participation, de développement et d'équité entre les équipes.

Système de points (saison régulière)

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Match défaut : 0 point
- Match forfait : -1 point

En cas de forfait ou de match perdu par défaut, les règles de validation du résultat et des buts s'appliquent selon les normes en vigueur de la Ligue.

Dans un souci de respect, de sécurité et de développement des joueurs, un match peut être interrompu avant la fin du temps réglementaire à la discrétion de l'arbitre ou des responsables de la Ligue lorsqu'un écart de six (6) buts est atteint et le résultat est alors considéré officiel.

Équilibre des équipes et adaptation

Les équipes ont été constituées dans l'objectif d'être le plus équilibrées possible. Toutefois, un équilibre parfait entre toutes les équipes n'est pas toujours possible.

Si nécessaire, la Ligue peut utiliser différents mécanismes d'ajustement afin d'assurer l'équité, le développement et la qualité de l'expérience pour tous les participants. Dans certains cas exceptionnels, des joueurs pourraient être appelés à changer d'équipe si cela est jugé nécessaire. Cette mesure demeure toutefois une solution de dernier recours, la Ligue privilégiant d'abord d'autres options d'ajustement.

Des exemples ou modalités possibles sont présentés à l'Annexe B et peuvent être appliqués ou adaptés par la direction de la Ligue lorsque jugé pertinent.

14. Règles du jeu

14.1 Coup d'envoi

Soccer à 4 (U04 à U06)

Il n'y a pas de coup d'envoi officiel dans les catégories U04 à U06. Le staff technique débute les activités en mettant le ballon en jeu afin de lancer l'action et favoriser la continuité du jeu.

Soccer à 5, à 7, à 9 et à 11 (U07 à U17)

Un but peut être marqué directement sur un coup d'envoi.

Si le ballon entre directement dans le but de l'équipe exécutant le coup d'envoi, un coup de pied de coin est accordé à l'équipe adverse.

Si le joueur qui effectue le coup d'envoi touche le ballon une deuxième fois avant qu'il n'ait été touché par un autre joueur, un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse. En cas de faute de main, un coup franc direct est accordé.

Pour toute autre infraction à la procédure du coup d'envoi, celui-ci doit être rejoué.

14.2 Hors-jeu

Le hors-jeu ne s'applique pas au soccer à 4, à 5 et à 7. À partir du soccer à 9 et à 11, il s'applique conformément aux Lois du jeu en vigueur.

14.3 Coups francs

Tous les coups francs sont directs, sauf indication contraire prévue par les Lois du jeu.

Dans les catégories U04 à U06 (soccer à 4), il n'y a pas de coups francs. Le staff technique intervient plutôt pour relancer le jeu en redonnant le ballon à l'équipe adverse et en reprenant l'action. Le staff profite également de ce moment pour expliquer au joueur concerné le geste à éviter, lorsque nécessaire.

Les distances réglementaires à respecter par les joueurs adverses sont :

- 6 mètres pour le soccer à 5, 7 et à 9
- 9,15 mètres pour le soccer à 11

14.4 Remises en jeu

U04 à U06 (soccer à 4)

Toutes les remises en jeu dans les catégories U04 à U06 sont effectuées par le staff technique, qui relance un ballon afin d'assurer la continuité du jeu et de favoriser le rythme et l'apprentissage des joueurs.

U07 à U10 (soccer à 5 et à 7)

Dans les catégories U04 à U10, les remises en touche s'effectuent au pied, conformément aux normes de Soccer Québec.

Le ballon doit être immobilisé sur la ligne de touche ou à l'extérieur du terrain avant d'être remis en jeu. Le joueur peut ensuite effectuer une passe ou conduire le ballon sur le terrain. Le ballon peut être joué au sol ou légèrement levé lors de la remise en jeu, mais il ne peut pas être lancé à la main.

Un but ne peut pas être marqué directement sur une remise en touche. Si le ballon entre directement dans le but adverse, un coup de pied de but est accordé. S'il entre directement dans le but du joueur effectuant la remise en jeu, un coup de pied de coin est accordé à l'équipe adverse. Les joueurs adverses doivent respecter une distance minimale de 6 mètres. En cas de mauvaise exécution, la remise en touche est accordée à l'équipe adverse.

U11 à U17 (soccer à 9 et à 11)

À partir des catégories U11 à U17, les remises en touche s'effectuent avec les mains conformément aux Lois du jeu.

Le ballon est remis en jeu à l'endroit où il a franchi la ligne de touche. Au moment de la remise en jeu, le joueur doit :

- faire face au terrain ;
- avoir une partie de chacun de ses deux pieds sur la ligne de touche ou à l'extérieur du terrain ;
- tenir le ballon à deux mains ;
- lancer le ballon depuis derrière et au-dessus de la tête.

Le ballon est en jeu dès qu'il entre sur le terrain.

Un but ne peut pas être marqué directement sur une rentrée de touche. Si le ballon entre directement dans le but adverse, un coup de pied de but est accordé. S'il entre directement dans le but du joueur effectuant la remise en jeu, un coup de pied de coin est accordé à l'équipe adverse.

Les joueurs adverses doivent respecter une distance minimale de 2 mètres lors de la remise en jeu, conformément aux Lois du jeu de la FIFA.

Si la rentrée de touche n'est pas correctement exécutée, elle est accordée à l'équipe adverse. Dans les catégories U11 et U12, deux tentatives sont permises. Après deux exécutions incorrectes consécutives, la possession est accordée à l'équipe adverse.

14.5 Coup de pied de but

Le coup de pied de but doit être effectué au pied, le ballon étant placé au sol, conformément aux Lois du jeu en vigueur.

Tout joueur de l'équipe adverse se trouvant dans la moitié offensive au moment de l'exécution du coup de pied de but doit se repositionner à l'extérieur de la surface de réparation. Le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a clairement bougé.

Règle de la ligne médiane (s'applique uniquement aux catégories U09 à U12)

Lors du coup de pied de but, l'équipe adverse doit se retirer jusqu'à la ligne médiane du terrain.

- en U09-U10, un maximum d'un seul joueur adverse devrait être dans la moitié défensive de l'équipe qui effectue le coup de pied de but ;
- en U11-U12, un maximum de deux joueurs adverses devrait être dans la moitié défensive de l'équipe qui effectue le coup de pied de but.

Les joueurs ne peuvent franchir la ligne médiane qu'au moment où le ballon est botté et a clairement bougé.

14.6 Dégagement du ballon par le gardien

U04 à U06 (Soccer à 4)

Il n'y a pas de gardien de but dans les catégories U04 à U06.

U07-U10 (Soccer à 5 et à 7)

Dans les catégories U07 à U10, lorsqu'il est en possession du ballon avec les mains à l'intérieur de sa surface de réparation, le gardien de but ne peut pas effectuer un dégagement direct en volée ou en demi-volée.

Le ballon doit être remis en jeu à partir de la surface de réparation selon l'une des options suivantes :

- une relance à la main ;
- une passe au pied après avoir déposé le ballon au sol ;
- un dégagement au sol.

En cas d'infraction :

- lors d'une première infraction, l'arbitre arrête le jeu et accorde une reprise au gardien par une balle à terre dans sa surface de réparation ;
- lors d'une deuxième infraction et des suivantes, un coup de pied de coin est accordé à l'équipe adverse.

U11 à U17 (Soccer à 9 et à 11)

Aucune restriction particulière ne s'applique concernant la relance du ballon par le gardien, sous réserve du respect des Lois du jeu de la FIFA.

Toutefois, la règle des 8 secondes s'applique lorsque le gardien est en possession du ballon avec les mains à l'intérieur de sa surface de réparation. *(Uniquement appliqué pour le soccer à 11)*

Le gardien ne peut pas conserver le ballon plus de 8 secondes.

L'arbitre procède au décompte de la manière suivante :

- il laisse d'abord environ 3 secondes sans intervention ;
- puis il effectue un décompte visible et audible : "5 – 4 – 3 – 2 – 1".

Si le ballon n'est pas relancé à la fin du décompte, un coup de pied de coin est accordé à l'équipe adverse.

15. Discipline et sanctions

15.1 Fautes majeures

Tout comportement antisportif ou irrespectueux d'un joueur, entraîneur ou membre du personnel peut entraîner une expulsion immédiate du banc et du terrain (incluant les estrades). Un spectateur adoptant un comportement antisportif pourra également être expulsé de l'enceinte sportive. Dans tous les cas, l'arbitre rédigera un rapport disciplinaire.

15.2 Fautes mineures et règles spécifiques

- Les cartons jaunes sont cumulés durant la saison régulière. Trois (3) cartons jaunes entraînent une suspension automatique pour le match suivant.
- Deux (2) cartons jaunes reçus dans un même match entraînent une expulsion (carton rouge) ainsi qu'une suspension automatique d'au moins un match.
- Tout carton rouge entraîne une expulsion immédiate et une suspension automatique d'au moins un match. Un rapport disciplinaire peut être produit par l'arbitre selon la gravité de la situation.
- Un joueur expulsé ne peut pas être remplacé et son équipe doit poursuivre la rencontre avec un joueur en moins.
- Toute utilisation d'un joueur suspendu ou non admissible entraîne une défaite par forfait.

14.3 Cadre d'application des sanctions

Les sanctions sont appliquées selon les Lois du jeu et peuvent être adaptées selon la nature et la gravité de la situation.

Toute situation impliquant un comportement grave, un joueur non admissible ou un manquement important aux règlements peut être référée au comité de discipline du club, qui analysera le dossier et déterminera les mesures appropriées.

14.4 Communication et plaintes

Toute personne souhaitant signaler un incident ou formuler un commentaire sur un match peut s'adresser à la direction de l'arbitrage (arbitrage@soccerchambly.com) ou compléter

le [formulaire officiel de signalement de plainte](#) du club ou d'écrire directement à plaintes@soccerchambly.com.

16. Festival d'ouverture et festival de fermeture

Les règlements appliqués lors du festival d'ouverture ainsi que du festival et tournoi de fermeture sont basés sur les règlements de la saison régulière, à moins d'indications spécifiques dans la présente section.

- Aucun entraîneur ne peut être sur le terrain.
Exception : U04 à U08, le staff technique du club est autorisé à intervenir sur le terrain.
- Les cartons jaunes et rouges accumulés durant la saison régulière sont comptabilisés lors des événements.
- Tout comportement ou geste agressif envers un officiel, joueur, bénévole, éducateur ou spectateur ne sera pas toléré. Toute personne fautive sera expulsée du site pour le reste de l'événement.
- Aucun protêt ne sera accepté durant les événements.
- Tous les cas ou situations non prévus dans les présents règlements seront tranchés par le comité du tournoi.
- Le comité se réserve le droit de modifier la durée, l'heure ou l'endroit de tout match.

Durée des matchs

- U04 à U06 : 2 x 10 minutes (pause 2 min)
- U07 à U8 : 2 x 11 minutes (pause 2 min)
- U09 à U10 : 2 x 13 minutes (pause 3 min)
- U11 à U17 : 2 x 18 minutes (pause 3 min)

Volet compétition – Festival de fermeture (U13 à U17 uniquement)

Le festival de fermeture, pour les catégories U13 à U17, comprend un volet tournoi avec classement officiel. À l'issue de celui-ci, des médailles sont remises comme suit :

- Médaille d'or : 1^{re} place
- Médaille d'argent : 2^e place
- Médaille de bronze : 3^e place
- Médaille de participation : équipes classées au 4^e rang et plus

Pour ce tournoi, aucun réserviste ne sera autorisé.

Phase éliminatoire – égalité à la fin du temps réglementaire

Demi-finales :

- Tirs de départage selon les Lois du jeu de la FIFA
- Série initiale de 3 tirs, puis 1 tir à la fois

Finale :

- Deux (2) prolongations de cinq (5) minutes
- La règle du but en or s'applique durant les prolongations
- Si l'égalité persiste : tirs de départage (3 tirs puis 1 tir à la fois)

17. Cas non prévus

Toute situation non prévue dans les présents règlements sera analysée et tranchée par le club.

Les décisions rendues visent en tout temps à assurer l'équité, la sécurité des participants et le bon déroulement des activités.

Ces décisions sont finales et sans appel.

18. Conclusion

Les présents règlements constituent le cadre officiel des activités de la Ligue de développement du Bassin.

Ils visent à encadrer les activités dans un esprit de développement, de respect, de sécurité et de plaisir de jeu, tout en assurant une cohérence dans l'organisation des compétitions et des activités récréatives.

Ces règlements sont appliqués dans une perspective d'équité et de bon jugement, en tenant compte des réalités du soccer local et du développement des joueurs et joueuses.

Annexes

Annexe A - Cadre des compétitions U09 à U17

CATÉGORIE D'ÂGE	U09-U10	U11-U12	U13-14	U15 à U17
FORMAT DE JEU	7V7	9V9	11V11	11V11
TEMPS DE JEU	2 x 25 minutes	2 x 30 minutes	3 x 25 minutes	2 x 40 minutes
LIGNE DE RETRAIT	Ligne du milieu de terrain (sauf 1 joueur)	Ligne du milieu de terrain (sauf 2 joueur)	Non applicable	Non applicable
DÉGAGEMENT DU GARDIEN	Aucun dégagement	Dégagement autorisé	Dégagement autorisé	Dégagement autorisé
REMISES EN TOUCHE	Au pied (voir règlement)	À la main (voir règlement)	À la main (voir règlement)	À la main (voir règlement)
RÈGLEMENT DU 8 SECONDES (GARDIEN)	Non applicable	Non applicable	Reprise en corner (si délais dépassé)	Reprise en corner (si délais dépassé)

Annexe B – Gestion du rapport de force entre les équipes

GESTION DU RAPPORT DE FORCE ENTRE LES ÉQUIPES



1

Donner des défis aux joueurs d'impact pour les garder stimuler et les faire participer au jeu collectif (marquer un but du pied faible, faire une passe décisive à un coéquipier qui n'a pas encore marqué, faire 3 passes avant de pouvoir marquer un but, etc.)

2

Veiller à ce que chaque équipe ait en tout temps des joueurs d'impact sur le terrain afin de maintenir un bon niveau de compétition entre elles. Éviter qu'une équipe ait plusieurs joueurs d'impact sur le banc pendant que l'autre y regroupe les siens.

3

Donner d'autres façons de faire des points à travers des objectifs de processus (bloquer 3 tirs par mi-temps, tenter de réussir un 1-2 dans le match, tenter de récupérer le ballon et de marquer en moins de 5 secondes, etc.)

4

Dans le cas où une équipe n'a pas beaucoup de joueurs présents et manque plusieurs joueurs d'impact, permettre à 1 ou 2 joueurs de jouer avec l'autre équipe en essayant d'équilibrer les forces.

5

Le club souhaite toujours viser un équilibrage des équipes. La construction des équipes se fait en fonction de répartir les joueurs et joueuses d'impact dans les différentes équipes. Dans certains cas, le club se réserve l'autorisation au cours de la saison de changer des joueurs et joueuses d'équipe pour équilibrer la ligue dans les cas majeurs. Au courant d'un même match, c'est possible de s'entendre entre entraîneurs pour changer 2 ou 3 joueurs de chaque équipe à la mi-temps afin de viser un rapport de force plus équilibré si l'écart est trop élevé.

Référence : [Présentation de la Ligue de Développement du Bassin \(U09 à U17\)](#) (p. 22)

Annexe C – Aide-mémoire U09-U10

Référence : [Association régionale de Soccer de Richelieu-Yamaska \(2026\)](#)

2026

LIGUE DE SOCCER
RICHELIEU-YAMASKA
U9&U10

2026



DURÉE DES MATCHS
U9 & U10 : 2 x 25 minutes
5 minutes de pause au maximum entre les demies.

COUP DE PIED DE BUT
Lors des coups de pied de but, l'équipe qui n'est pas en possession du ballon, devra se retirer jusqu'à la ligne de retrait (qui correspond à la ligne central) et pourra avancer dans la moitié adverse lorsque le ballon sera botté et aura clairement bougé.
À l'exception de :

- 1 joueur en U9 et U10

Le joueur présent dans la moitié adverse doit être à l'extérieur de la surface de but.



DÉGAGEMENT GARDIEN DE BUT
U9 & U10: Aucun dégagement à la volée ou demi-volée est autorisé.
Ce qui est permis :

- Remise avec les mains
- Passe au pied
- Dégagement au sol, après avoir déposé le ballon

Sanction: Si le gardien dégage le ballon en volée ou demi-volée, l'arbitre sifflera l'arrêt du jeu et remettra le ballon au gardien en balle à terre dans sa surface, pour une reprise. En cas de 2^e offense consécutive, le ballon sera remis en corner à l'équipe adverse.



REMISE EN TOUCHE
Les remises en touche se feront au pied.
Il est permis pour le joueur :

- De faire une passe. (passe courte, passe longue, passe en profondeur, passe en retrait, passe lobée, passe aérienne, etc)
- De partir avec le ballon en conduite de balle. (Sans possibilité de marquer directement).
- Il n'est pas permis de marquer directement sur une remise en touche. (Sauf si le ballon touche un joueur sur le terrain avant d'entrer dans le but)

*Les joueurs de l'équipe adverse (sans la possession du ballon) doivent être à au moins 6m du joueur se effectuant la touche.



TENTES ET CHAISES SUR LES TERRAINS SYNTHÉTIQUES
Il est strictement interdit d'installer tout type de tente ainsi que des chaises pliantes directement sur les surfaces synthétiques.



Annexe D – Aide-mémoire U11-U12

Référence : [Association régionale de Soccer de Richelieu-Yamaska \(2026\)](#)

2026

LIGUE DE SOCCER
RICHELIEU-YAMASKA
U11&U12

2026



AFFILIATED SPORTS GROUP
GRUPE SPORT AFFILIATE



DURÉE DES MATCHS

U11 & U12 : 2 x 30 minutes

5 minutes de pause au maximum
entre les demies.

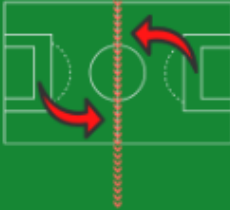
COUP DE PIED DE BUT

Lors des coups de pied de but, l'équipe qui n'est pas en possession du ballon, devra se retirer jusqu'à la ligne de retrait (qui correspond à la ligne central) et pourra avancer dans la moitié adverse lorsque le ballon sera botté et aura clairement bougé.

À l'exception de :

- 2 joueurs en U11 et U12

Les joueurs présents dans la moitié adverse doivent être à l'extérieur de la surface de réparation.



DÉGAGEMENT GARDIEN DE BUT

NOUVEAUTÉ 2026:
En U11 & U12, il sera permis pour le gardien de dégager à la volée ou demi-volée

BUREAU DU CLUB

1999 Av. Bourgogne, Chambly, QC J3L 2B9

TÉLÉPHONE

(450) 447-8200

COURRIEL

VOLET ADMINISTRATIF

info@soccerchambly.com

VOLET TECHNIQUE

U04 à U12 - rsb@soccerchambly.com

U13 à U17 - dt@soccerchambly.com

